

Diaspora tunisienne : quelle représentation démocratique

Journée d'étude
Samedi 28 septembre 2013

Plus d'un(e) Tunisien(ne) sur dix vit à l'étranger et se sent concerné (e) par ce qui se passe dans son pays d'origine. Etant résidents à l'étranger, les Tunisien(ne)s ont aussi des préoccupations spécifiques dans leurs pays d'accueil. D'où des questionnements sur la nécessité d'une instance propre qui réponde à leurs attentes. Saisissant l'opportunité de la transition démocratique en cours en Tunisie, cette instance pourrait être l'un des moyens de consolider la participation citoyenne et d'asseoir l'Etat de droit. Mais la mise en place de cette instance pose de nombreux problèmes, tant politiques que juridiques et constitutionnels.

Entre autres problèmes : quelles sont les personnes concernées par cette représentation ? Comment concilier cette représentation avec la représentation à l'Assemblée nationale ? L'instance représentative sera-t-elle uniquement consultative ? L'instance représentative doit-elle figurer dans la constitution ? Quels seront ces domaines d'intervention ? quels ses liens de complémentarité et de collaboration avec d'autres instances (Consulats, Office des Tunisiens de l'Etranger, Secrétariat d'Etat, etc..)

C'est pour contribuer à faire avancer notre compréhension de ces problèmes que l'Université de Liège, en collaboration avec le Comité de Vigilance pour la Démocratie en Tunisie, organise cette journée de réflexion, d'échanges et de débat. Avec deux moments :

1. *En matinée*, un volet sur la « **problématique de la représentation** », avec cinq intervenants

2. *Dans l'après-midi*, un « **forum associatif** » pour permettre aux associations et personnes concernées d'échanger sur leur vision de l'instance représentative et sur les perspectives d'élaboration d'une proposition commune de cette vision, à faire valoir auprès des autorités tunisiennes.

(programme détaillé dans les pages intérieures)

LA DIASPORA TUNISIENNE: QUELLE REPRÉSENTATION DÉMOCRATIQUE ?

JOURNÉE D'ÉTUDE

PROGRAMME

Matin dès 09h:

Problématique de la représentation

Après-midi dès 14h:

Forum associatif

Soir dès 20h:

Conférence grand-public

La crise tunisienne: enjeux et perspectives



Samedi 28 septembre 2013

Université de Liège
salle des Professeurs
Place du 20 Août - 4000 Liège



Comité organisateur:
Mohamed NACHI, Professeur de sociologie, Université de Liège
Jean-Michel LAFLEUR, Directeur adjoint du CEDEM

Personne de contact: Mohamed NACHI, tél.: 04/ 366 36 07 - Email: m.nachi@ulg.ac.be

En Collaboration avec le Comité de Vigilance pour la Démocratie en Tunisie (CVDTunisie)

CVDT

• Matinée (9h-13h)

Problématique de la représentation

9h00 : Mohamed Nachi, Professeur à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales, Université de Liège

« *Allocution d'ouverture* »

9h15 : Stéphane Dufoix, Maître de conférences HDR en sociologie, Université Paris Ouest Nanterre, directeur du laboratoire Sophiapol

« *Chacun sa diaspora... Les transformations des politiques étatiques envers les expatriés* »

9h45 : Jean-Michel Lafleur, Directeur adjoint du CEDEM

« *Enjeux de la représentation des Tunisiens de l'étranger : Regards croisés avec d'autres pays* »

10h15 : Jaulin Thibaut, Chercheur Marie Curie au CERI/Sciences Po

« *Les territoires du vote à distance: L'élection tunisienne de 2011 dans les circonscriptions de l'étranger* »

10h45 : Discussions

11h00 – 11h15 : Pause-café

11h15 : Najet Mizouni, Professeur de droit public à l'université Paris-VIII Saint-Denis

« *Quelle citoyenneté pour les Tunisien(ne)s de l'Etranger et les binationaux au regard du droit tunisien ?* »

11h45 : Fadhel Moussa, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

« *Le statut du Tunisien à l'étranger dans le projet de constitution* »

12h15 : Discussion

13h00 : Déjeuner sur place

• Après-midi (14h-18h)

Forum associatif

14h-18h :

Table ronde animée par **Mohamed Nachi** autour du thème :

« *La création d'une instance représentative des Tunisiens à l'étranger* »

• Soirée (20h-22h)

Conférence grand public

Pr. Fadhel Moussa, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

« *La crise tunisienne : enjeux et perspectives* »